

FICHE TECHNIQUE

Capacité	200 cc
Dimensions top extérieures	111 mm
Dimensions top intérieures	98 mm
Base	87 mm
Hauteur utile	29 mm
Hauteur totale	31 mm
Poids net	2,98 g
Modèle	RR (5)
Épaisseur	48 µ
Alliage (*0)	8006 H24/3003 H24 (0)
Lubrification	(1)
Trous	NO
Diamètre	
Couleurs intérieur/ extérieur	ALU/ALU
Bord roulé	2,2 mm
Température	-40°C-350°C

RR0111 LAQUE E-19430

Welvaartstraat 14-B2200 HERENTALS

Code EAN Sac	
Code EAN cart./Technifil	5410797100435
Code EAN Palette	



#Pièces par carton :	19430
#Pièces par sac	19430
#Sacs par carton	1
#Cartons par palette	1
#Cartons par couche	1
#Couches par palette	1
#Pièces par palette	19430
Dimension carton L.P.H	1200x800x900mm
Tare carton (kg)	51,00
Carton net (kg)	57,90
Carton brut (kg)	108,90
Palette brute (kg)	138,90
Hauteur de la palette (mètre)	0,90
Pays de production	(9)

POUR DES INFORMATIONS DÉTAILLÉES, CONSULTEZ notre : « Déclaration de conformité Récipients en aluminium LAQUÉ » -

Fabriqué à partir de matériaux conformes aux dispositions suivantes :

- * Règlement 1935/2004/CE concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et règlement 2023/2006/CE relatif aux Bonnes Pratiques de Fabrication.
- * Norme européenne EN602:2004 « Aluminium et alliages d'aluminium - Produits corroyés - Composition chimique des demi-produits utilisés pour la fabrication d'articles destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires et EN573-3:2019 « Aluminium et alliages d'aluminium- composition chimique »
- * Belgique : Arrêté royal du 12 juin 2017 modifiant l'arrêté royal du 11 mai 1992 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires. Arrêté royal du 17 février 2021 concernant les matériaux et objets en métal destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires
- * France : Arrêté du 17/8/1987 relatif aux matériaux et objets en aluminium ou en alliages d'aluminium au contact des denrées, produits et boissons alimentaires ; DGCCRF document DM/4B/COM/001, fiche MCDA n°2B, version 1/1/2016
- * Pays-Bas : « Warenwetregeling verpakking en gebruiksartikelen » (règlement sur les emballages et produits de consommation), 328583-117560-VGP.
- * Les produits sont exempts d'OGM, d'allergènes, de nanoparticules, de bisphénol A et sont d'origine non animale.
- * Le revêtement intérieur est conforme à 10/2011 CE ; Résolution AP(2004) 1 revêtements pour contact alimentaire ; USA-FDA 21 Titre des CFR, partie 175.300

Conditions appropriées de transport, de stockage et d'utilisation :

- * Stockage à long terme à 12-24°C et transport à court terme à 10-35°C, dans une atmosphère aussi sèche que possible. Éviter l'humidité, la condensation, etc. Prévoir 2 à 3 jours pour le stockage intermédiaire, lors du passage d'une salle de traitement froide à une salle chaude ou humide. Ouvrir l'emballage 2 à 3 heures avant l'utilisation.
- * La barquette en aluminium peut être utilisée dans une plage de températures : de -40°C / +250°C (max 60 min). Cependant, le contenu de récipients remplis peut influencer ces limites. Toujours retirer le couvercle avant d'enfourner.
- * La barquette en aluminium protégé (seulement à l'INTÉRIEUR !) peut être utilisée pour tout type de nourriture, consultez DoC pour plus de détails.
- * L'adéquation de récipients en feuille d'aluminium revêtu à des applications spécifiques doit être vérifiée par l'utilisateur/le client/l'emballer concerné.

Tolérances (EN546-3-2007) :
épaisseur et poids +/- 8 %
dimensions +/- 1 mm par côté

((0) Ou équivalent

(1) Lubrifiant approuvé pour contact alimentaire. La quantité utilisée dépend de la forme et de la complexité de la barquette.

(2) Modèle rectangulaire avec bord vertical.

(3) Modèle rectangulaire avec bord roulé.

(4) Modèle rond avec bord vertical

(5) Modèle rond avec bord roulé.

(6) Couvercle en aluminium

(7) Paroi lisse

(8) Formes spéciales.

(9) Produit en Belgique par Aluvin

(10) Produit en Europe pour Aluvin

Version 10

Date de création : 18/04/2021

Date d'expiration : 17/04/2024

ou lors de la publication de la version suivante - voir : www.aluvin.be

